

COMMUNIQUE DE PRESSE



Syndicat national
des chirurgiens
viscéraux & digestifs

« Pas de négociations conventionnelles sans les chirurgiens » demande le SNCVD (Syndicat National des Chirurgiens Viscéraux et Digestifs)

Les récentes déclarations du Dr. Jean-François Rey dans le Quotidien du Médecin du 10 octobre dernier, fustigeant le mécontentement des chirurgiens, démontrent que le président de l'UMESPE (Union Nationale des Médecins Spécialistes), n'a pas pris, à sa juste mesure, la gravité de la situation de la Chirurgie en France.

Pour la troisième fois en quatre ans, car aucune promesse n'a été tenue, les chirurgiens manifestent leur mécontentement en ayant recours à la grève, seul moyen pour eux d'alerter leurs concitoyens sur les dangers qu'ils encourent si la chirurgie française continue d'être ainsi méprisée par les pouvoirs publics.

Le SNCVD, considère que les dernières déclarations du président de l'UMESPE, prouvent qu'il n'est pas le mieux placé pour régler, dans le cadre des négociations conventionnelles, la situation de la chirurgie.

Le Syndicat National des Chirurgiens Viscéraux et Digestifs (SNCVD) demande que toutes les discussions concernant la chirurgie, soient menées avec des chirurgiens, représentants des syndicats conventionnels, mais aussi avec des représentants directs des organisations chirurgicales telles que le Conseil National de la Chirurgie, l'UCDF, le SNCVD, le SNCO et autres syndicats verticaux de chirurgiens.

Paris, le 13 octobre 2008
Publiable immédiatement

Le Président
Dr Philippe BREIL
06 61 72 05 00

Le Secrétaire Général
Dr Hubert JOHANET
06 76 04 97 37

Contact Presse
Florianne AUGER
06 08 64 64 57
presse@atoutcom.info
AtoutCom Presse

A propos du SNCVD (Syndicat National des chirurgiens Viscéraux et Digestifs)

Alors que la chirurgie viscérale et digestive est une des plus anciennes pratiques de la chirurgie, son syndicat professionnel n'a que 3 ans d'existence. Syndicat de « verticalité », il représente l'intégralité des chirurgiens de sa spécialité, soit précisément 2 419 chirurgiens, quel que soit leur mode d'exercice (hospitalier, libéral, P.U-P.H) et leur appartenance aux « Centrales Syndicales ». Il est cependant représenté dans chacune d'entre elles.

Le SNCVD a pour vocation d'assurer la défense des intérêts professionnels de ses confrères ainsi que d'étudier et préparer de concert avec les pouvoirs publics et tous les organismes compétents l'application des mesures générales concernant l'exercice de sa spécialité et des disciplines annexes

Son nombre d'adhérents représente un des plus forts taux de syndiqués du secteur chirurgical.